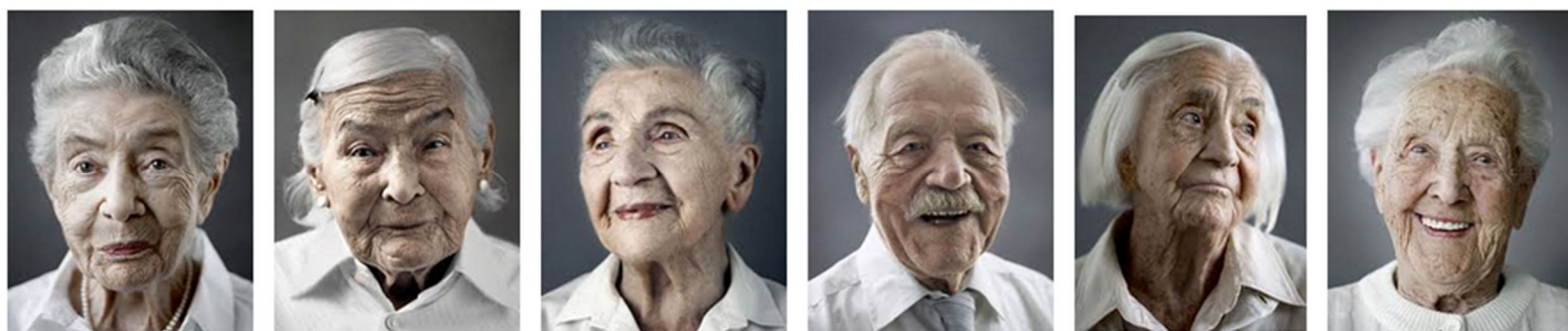


**alter ego**

ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE  
ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES

# Rapport d'activité 2019



# Table des matières

Le Comité et ses activités_____	3
Formation des professionnel-le-s du domaine de la santé et du social_____	4
Permanence téléphonique_____	5
Prix alter ego_____	6
Finances_____	7
Perspectives 2020_____	13

*Ce rapport d'activité a été rédigé dans la situation particulière liée à la pandémie de COVID-19. Il est donc présenté de manière succincte. Pour plus d'informations sur les activités d'**alter ego**, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de l'association.*

### Un comité actif et engagé

Le Comité s'est réuni à l'occasion de 4 séances plénières - 15.02; 13.06; 04.10; 20.11.2019 - ainsi que le 24.05.19 pour la traditionnelle journée de travail et de réflexion. Il a pris des mesures d'amélioration de la gestion courante et a créé des projets. Parallèlement des Groupes de Travail (communication, formation, finances, projets) ont poursuivi leurs travaux en informant le Comité en continu.

**alter ego**, par sa Présidente, a conduit l'institutionnalisation de la seule structure suisse engagée dans la prévention de la maltraitance et de la violence envers les personnes âgées : la Plateforme nationale *Viellèsse sans violence* ([www.vieillesesansviolence.ch](http://www.vieillesesansviolence.ch)). Cette plateforme propose de l'écoute, des conseils et de l'orientation à un numéro unique 0848 00 13 13. Elle a été fondée le 2 avril 2019 par les trois organisations spécialisées dans la prévention de la maltraitance et de la violence envers les personnes âgées en Suisse : **alter ego** en Suisse romande, Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter (UBA) en Suisse allemande et Pro Senectute Ticino e Moesano au Tessin. Sa création a suscité un vif intérêt médiatique dans les trois régions linguistiques.

Au 31.12.2019, le Comité était composé de:

Présidente	Delphine Roulet Schwab
Vice-présidente	Marlyse Fleury
Membres élus	Michela Canevascini (sortie au 31.12.2019)
	Christophe Nakamura
	Anna Rivoir
	Françoise Robellaz
	Mady Schilt

A ces membres élus s'ajoute un renfort de qualité par Anna Golisciano et Virginie Casellini-Le Fort qui seront proposées à élection lors de l'AG 2020. Le Comité les remercie chaleureusement.

En 2019, l'association a également pu compter sur le soutien de Noémie Duvanel (secrétariat formation), Christine Guex (comptabilité), Agnès Mollet et Ginette Rossel (permanence téléphonique), Floriane Roulet Jeanneret (Portail documentaire) et Myriam von Arx (communication). Le Comité les remercie vivement pour leur précieux engagement pour **alter ego**.

### Plus de 600 professionnel-le-s sensibilisé-e-s

En 2019, vingt-trois cours de sensibilisation ont été organisés. Cela représente une diminution d'environ 50% par rapport l'année 2018 au cours de laquelle deux grandes institutions en avaient organisés une trentaine. Six formations d'une journée entière ont été dispensées, contre 4 en 2018.

Anita Rubini et Marlyse Fleury ont créé un nouveau module de cours adapté à une demande institutionnelle intitulé « La communication au service de la bientraitance envers les personnes âgées ». L'objectif de cette formation donnée sur deux demi-journées est de définir des pistes de communication bientraitante et de sensibiliser les participant-e-s aux blessures potentielles d'un mode de communication perçu comme maltraitant que ce soit entre collaborateurs/trices ou entre collaborateurs/trices et résident-e-s et/ou famille). Ce module a été dispensé deux fois en 2019.

La formation PREMALPA, d'une durée de trois jours, a été dispensée une fois chez Héviva, l'association des EMS publics du canton de Vaud. Elle a également été donnée à Genève au Centre de Formation des HUG ; le canton de Neuchâtel a à nouveau subventionné une formation pour les référents.

Plusieurs conférences lors de diverses assemblées ont été données. Pour **alter ego**, cela représente une opportunité supplémentaire de diffuser son message de prévention de la maltraitance.

Des changements sont intervenus dans l'équipe de formation, avec le retrait de Nathalie Vernez, qui restera comme réserve et l'engagement de Virginie Casellini Le Fort et Sylvie Ney. Nous avons également sollicité Marie-Thérèse Albrecht, formatrice parlant l'allemand, pour plusieurs interventions dans le Haut-Valais.

#### En résumé :

- **23** cours de sensibilisation
- **6** formations d'une journée
- **2** modules « La communication au service de la bientraitance envers les personnes âgées »
- **3** formations PREMALPA
- **621** professionnel-le-s formé-e-s

# Les appels augmentent en 2019

En 2019, le nombre d'appels reçus par la permanence est de 65, ce qui représente une augmentation notable par rapport à l'année 2018 au cours de laquelle 42 appels avaient été reçus.

### Profil des victimes

Les victimes concernées par les appels sont majoritairement âgées de plus de 80 ans (62,5%) et principalement des femmes (60%). Les hommes représentent le 32% des victimes, les autres étant des appels de groupes de personnes. Les victimes vivent principalement à domicile (55%) et la majorité vit seule. 28% d'entre elles vivent en EMS. En 2019, les situations concernaient tous les cantons romands, contrairement à 2018 où les appels provenaient principalement du canton de Vaud.

### Profil des appelants

Les appelants sont en grande majorité des membres de la famille (54%). Les victimes représentent le 20%, les professionnel-le-s le 12% et l'entourage le 8%.

### Profil des auteur-e-s

Les auteur-e-s présumé-e-s sont principalement des professionnel-le-s (53%) et des membres de la famille (32%). Les membres de l'entourage représentent le 5% et dans 9% des situations le profil de l'auteur-e est inconnu. La moitié des auteur-e-s sont des groupes de personnes, principalement des professionnel-le-s. Par rapport au genre de l'auteur, les chiffres s'équivalent.

### Types de maltraitance

Les types de maltraitance les plus souvent évoqués sont les négligences (41%), les maltraitances psychologiques (35%) et financières (31%). Par rapport à 2018, on remarque une augmentation des appels concernant les maltraitances financières. La violation des droits est citée dans le 23% des cas. Les autres types de maltraitance sont moins fréquemment mentionnés dans les appels (physique 9%, médicamenteuse 8%, organisationnelle 8%, sexuelle 3%).

## Prix alter ego

### Le Prix alter ego décerné pour la première fois

En 2019, l'association **alter ego** a lancé le **Prix alter ego** destiné à encourager l'inter-génération sur la thématique de la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.

Ce prix est attribué lors de la Journée Source, cérémonie officielle de remise des diplômes en Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.

Le **Prix alter ego** 2019 a été décerné à Lydia Z'rotz – Strautmman et à Lucie Bregnard pour leur excellent Travail de Bachelor en soins infirmiers sur le thème :

*Meilleures pratiques infirmières autour de l'incontinence urinaire établie chez les personnes âgées résidant en Etablissement Medico-Social*

Le comité de l'association et son Jury félicitent les deux lauréates pour la qualité de leur travail et leur engagement dans la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.

## Finances

### Bilan et comptes 2019

Les membres d'**alter ego** sont en première ligne pour soutenir sa mission de prévention de la maltraitance. C'est principalement grâce à leurs cotisations que l'association peut fonctionner. La diminution régulière des cotisations de ces dernières années est inquiétante et l'association réfléchit à des stratégies permettant de fidéliser les membres et d'en intégrer de nouveaux pour assurer ses revenus.

Grâce à une gestion rigoureuse des coûts, **alter ego** a néanmoins pu se consacrer à sa mission tout en bouclant l'année sur une situation financière saine.

*La séance de révision des comptes a été reportée pour des raisons de prévention sanitaire. Les Réviseurs siégeront dans ces prochaines semaines. Le rapport de révision sera alors rajouté au présent document.*

## Pertes et Profits

01.01.19 - 31.12.19

Charges			Précédent	Produits			Précédent
<b>6</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>128'991.90</b>	<b>74'291.16</b>	<b>3</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>126'449.55</b>	<b>71'024.90</b>
<b>65</b>	<b>Charges d'administration et d'informatique</b>	<b>29'566.40</b>	<b>31'061.35</b>	<b>32</b>	<b>Cotisations, dons et subventions</b>	<b>23'610.00</b>	<b>24'485.00</b>
<b>650</b>	<b>Charges d'administration</b>	<b>3'285.60</b>	<b>2'644.05</b>	<b>320</b>	<b>Cotisations</b>	<b>23'140.00</b>	<b>20'240.00</b>
6500	Matériel de bureau, imprimés, photocopies	930.10	505.85	3200	Cotisations	23'140.00	20'240.00
6513	Frais de port	475.50	509.20	<b>325</b>	<b>Dons</b>	<b>470.00</b>	<b>4'245.00</b>
6514	Frais informatique	400.00	149.00	3250.1	Dons	0.00	3'645.00
6515	Place de travail	1'480.00	1'480.00	3250.2	Dons sur cotisations	470.00	600.00
<b>652</b>	<b>Cotisations, dons, cadeaux</b>	<b>0.00</b>	<b>1'131.25</b>	<b>35</b>	<b>Recettes diverses</b>	<b>2'719.30</b>	<b>2'626.70</b>
6521	Dons et cadeaux	0.00	1'131.25	<b>350</b>	<b>Permanence</b>	<b>676.20</b>	<b>509.00</b>
<b>653</b>	<b>Charges diverses coordination et conseil</b>	<b>22'334.70</b>	<b>22'311.80</b>	3500	Rbt frais Swisscom	676.20	509.00
6530	Administration et coordination	20'040.00	20'040.00	<b>358</b>	<b>Portail</b>	<b>2'043.10</b>	<b>2'117.70</b>
6531	Frais de déplacement	919.00	1'073.55	3582	Recettes diverses	34.45	
6532	Frais de séances	624.25	1'105.40	3585	Prélèvement de fonds "Portail"	2'008.65	2'117.70
6533	Frais de représentation	751.45	92.85	<b>36</b>	<b>Autres produits</b>	<b>40'620.25</b>	<b>43'913.20</b>
<b>654</b>	<b>Permanence téléphonique</b>	<b>1'114.30</b>	<b>1'149.70</b>	<b>360</b>	<b>Formation</b>	<b>33'634.30</b>	<b>43'835.60</b>
6542	Swisscom	1'096.30	1'029.10	3640	Recettes des Formations	33'634.30	43'835.60
6543	Frais divers	18.00	120.60	<b>365</b>	<b>Film</b>	<b>150.00</b>	<b>77.60</b>
<b>658</b>	<b>Sites internet</b>	<b>2'831.80</b>	<b>3'824.55</b>	3650	Location film	150.00	
<b>6580.0</b>	<b>Sites internet alter ego</b>	<b>799.35</b>	<b>1'706.85</b>	3652	Remboursement frais de transport	0.00	77.60
6581	Maintenance et mise à jour	729.45	1'464.70	<b>366</b>	<b>Plateforme nationale</b>	<b>6'835.95</b>	
6585	Frais divers site internet Alter Ego	69.90	242.15	3660	Don	20.00	
<b>6585.0</b>	<b>Sites internet Portail</b>	<b>2'032.45</b>	<b>2'117.70</b>	3690	Prélèvement de fonds "Fonctionnement"	6'815.95	
6586	Maintenance Portail	1'747.00	1'731.45	<b>37</b>	<b>Autres produits</b>	<b>59'500.00</b>	
6586.01	Maintenance Portail charges sociales	128.05	96.15	<b>370</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>59'500.00</b>	
6587	Frais divers portail	97.40	230.10	3710	Dons Exceptionnels	59'500.00	
6589	Frais compte postal portail	60.00	60.00				
<b>66</b>	<b>Visibilité</b>	<b>39'839.50</b>	<b>43'142.96</b>				
<b>661</b>	<b>Communication</b>	<b>486.90</b>	<b>2'954.81</b>				
6610	Brochures	25.00	921.41				
6611	Frais divers communications	461.90	985.60				
6620	Evenements	0.00	1'047.80				
<b>664</b>	<b>Formation</b>	<b>29'881.65</b>	<b>37'602.10</b>				
<b>6640</b>	<b>Formateurs/Formatrices</b>	<b>26'577.80</b>	<b>34'275.00</b>				
6640.01	Formateurs/Formatrices Indépendants	15'098.60	33'150.00				
6640.02	Formateurs/Formatrices salariés	11'479.20	1'125.00				
<b>6641</b>	<b>Frais de déplacement formation</b>	<b>2'290.80</b>	<b>2'525.00</b>				
6641.01	Frais de déplacement indépendant formation	600.70	2'400.00				



## Pertes et Profits

01.01.19 - 31.12.19

Charges		Précédent	Produits		Précédent
6641.02	Frais de déplacement salarié formation	1'690.10	125.00		
6642	Charges sociales	1'013.05	99.60		
6643	Frais d'administration et de préparation	0.00	702.50		
<b>666</b>	<b>Plateforme nationale</b>	<b>6'835.95</b>	<b>206.05</b>		
6664	Frais fonctionnement	6'835.95			
6665	Frais divers	0.00	206.05		
<b>667</b>	<b>Rétrocession aux sections (50% des cotisations)</b>	<b>2'635.00</b>	<b>2'380.00</b>		
6671	Alter ego Jura	2'635.00	2'380.00		
<b>68</b>	<b>Résultat financier</b>	<b>59'586.00</b>	<b>86.85</b>		
<b>680</b>	<b>Charges financières</b>	<b>86.00</b>	<b>86.85</b>		
6840	Frais de banque et compte postal	86.00	86.85		
<b>685</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>59'500.00</b>			
6850	Dotation à Fonds	59'500.00			
<b>8</b>	<b>Résultats exceptionnel et hors exploitation, Impôts</b>	<b>297.50</b>			
<b>89</b>	<b>Charges d'impôt</b>	<b>297.50</b>			
<b>890</b>	<b>Impôts directs de l'entreprise</b>	<b>297.50</b>			
8901	Impôts fédéraux directs	297.50			
				Différence (perte)	2'839.85
				Différence précédente (perte)	3'266.26
		129'289.40	74'291.16		129'289.40
					74'291.16

## Bilan final

01.01.19 - 31.12.19

Actif			Précédent	Passif			Précédent
1	<b>Actifs</b>	<b>104'328.18</b>	<b>46'199.10</b>	2	<b>Passifs</b>	<b>104'328.18</b>	<b>46'199.10</b>
10	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>104'328.18</b>	<b>46'199.10</b>	20	<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>15'723.35</b>	<b>5'429.82</b>
100	<b>Trésorerie et actifs à court terme</b>	<b>96'640.48</b>	<b>41'096.10</b>	215	<b>Dettes liées aux charges salariales</b>	<b>615.85</b>	<b>-624.80</b>
1010	Compte Postfinance (fonctionnement)	78'200.49	21'235.16	2152	<b>Dettes Assurances sociales</b>	<b>615.85</b>	<b>-624.80</b>
1011	Compte Postfinance Portail documentaire	7'709.89	9'130.84	2152.1	Créancier AVS/AI/APG/AC	615.85	-624.80
1012	Compte Postfinance Epargne	10'730.10	10'730.10	230	<b>Passifs de régularisation (Passif transitoire)</b>	<b>15'107.50</b>	<b>6'054.62</b>
130	<b>Actifs de régularisation (Actif transitoire)</b>	<b>7'687.70</b>	<b>5'103.00</b>	2300	Charges à payer	14'957.50	3'639.75
1301	Produits à recevoir	7'687.70	5'103.00	2301	Produits reçus d'avance	150.00	
				2302	Rickenmann Honoraires 2012	0.00	2'414.87
				28	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>88'604.83</b>	<b>40'769.28</b>
				280	<b>Capital</b>	<b>29'287.44</b>	<b>32'127.29</b>
				2800	Capital	29'287.44	32'127.29
				291	<b>Fonds</b>	<b>59'317.39</b>	<b>8'641.99</b>
				2915	Fond Portail	11'633.34	8'641.99
				2920	Fond fonctionnement et projets	47'684.05	
		<b>104'328.18</b>	<b>46'199.10</b>			<b>104'328.18</b>	<b>46'199.10</b>

## Rapport des comptes 2019 Alter Ego

Le fonctionnement 2019 de l'association alter ego reste financièrement assez stable par rapport à l'année précédente.

On peut toutefois relever les points suivants :

- Une légère augmentation des cotisations qui passent de fr. 20'240.— en 2018 à fr. 23'140.—(budget 24'000.-.)
- Une diminution des formations données en 2019 avec des recettes de fr. 33'634.30 pour fr. 29'881.65 de dépenses, soit un bonus de fr. 3'752.65 (6'233.50 en 2018 et 5'830.— de budgété pour 2019)
- Une diminution des coûts pour la communication

Comme chaque année, les frais Portail ont été couverts par un prélèvement dans le Fonds portail.

Cette année 2019 l'association alter ego a pu bénéficier, avec reconnaissance, de deux dons exceptionnels :

- Fr. 10'000.— de CURAVIVA
- Fr. 49'500.— de OAK Foundation, reçus en toute fin d'année

Ces deux montants ont été attribués pour 5'000.— au Fonds portail et pour fr. 54'500.— à un nouveau fonds : Fonds fonctionnement et projets.

Ce nouveau fonds a permis de couvrir les fr. 6'835.95 de frais occasionnés par la Plateforme nationale. Son fonctionnement sera présenté et soumis à l'assemblée en 2021.

Avec des recettes pour un montant total de fr. 126'449.55 et des dépenses pour un montant total de fr. 129'289.40 l'exercice 2019 se termine sur un excédent de charges de fr. 2'839.85 (fr. 3'266.26 en 2018)

Le bilan nous permet de constater qu'en raison de la perte de fr. 2'839.85, le capital de l'association n'est désormais plus que de fr. 29'287.44. Le Fonds Portail s'élève à fr. 11'633.34 et le Fonds fonctionnement et projets à fr. 47'684.05.

### Budget 2020

Malheureusement en raison des circonstances sanitaires de ces derniers mois qui n'ont pas permis au comité de se rencontrer, et des incertitudes quant aux activités futures possibles, tant pour les formations que pour les projets, un budget 2020 n'a pas pu être élaboré.

  
Christine Guex  
Caissière

Ce 10 juillet 2020/cg

# RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

A l'assemblée de

## L'ASSOCIATION ALTER EGO

(Association suisse pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées)

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre Association pour l'exercice arrêté au **31.12.2019**.

A l'issue de nos vérifications, nous avons constaté que :

- Le bilan dont le total s'élève à **fr. 104'328.18** concorde avec la comptabilité
- Le compte de fonctionnement de l'exercice 2019 indique de façon satisfaisant l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait.

Tous les justificatifs demandés nous ont été aimablement fournis par votre comptable.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et présentant un excédent de dépenses de **Fr. 2'839.85** établissant la fortune de votre association à **Fr. 29'287.44**.

Lausanne, le 7 juillet 2020

Marc Floquet

Filip Uffer



Annexes : compte d'exploitation et bilan 2019

## Perspectives 2020

### De nombreux projets à venir

Pour 2020, l'association **alter ego** a de nombreux projets en perspective pour renforcer sa structure, se faire mieux connaître et créer des occasions de réflexions.

#### Renforcer le comité

Après de nombreuses années d'engagement, plusieurs membres du comité et des aides bénévoles ont annoncé leur départ. Certaines personnes ont déjà été identifiées pour les remplacer, mais le travail doit encore se poursuivre pour intégrer de nouvelles personnes dans l'équipe et pour mieux définir les rôles et missions de chacun-e.

#### Développer la communication

Un grand travail avait déjà été réalisé ces dernières années en matière de communication. Cela va se poursuivre en 2020 avec la création d'une série de dépliants présentant les prestations de l'association.

Une stratégie plus proactive sera adoptée par le comité pour faire connaître **alter ego** dans les milieux professionnels.

#### Premier symposium national « Vieillesse sans violence »

Le 28 janvier 2020, la plateforme *Vieillesse sans violence*, dont **alter ego** est membre fondateur, a organisé son premier colloque national. Cette rencontre a pour objectif de faire le point sur la question de la maltraitance à l'égard des personnes âgées en Suisse et réfléchir aux mesures de prévention qui doivent être prises.

La plateforme souhaite proposer ce symposium chaque deux ans.

---

#### association **alter ego**

Delphine Roulet Schwab  
Présidente

Jörg Rickenmann  
Coordinateur